DE LA VACCINE.

N° 149.

18.

Thèse

PRÉSENTÉE ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE
A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER, LE 12 DÉCEMBRE 1836 ;

PAR

H.-B. COLASS,

De Mâcon (Saône-et-Loire) ;

Chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu et de l'Hospice de la Charité de Lyon ;

Pour obtenir le grade de Docteur en Médecine.

MONTPELLIER,
IMPRIMERIE DE VEUVE RICARD, NÉE GRAND, PLACE D'ENCIVADE, N° 3.
1836.

A MA FAMILLE,

MON BEAU-FRÈRE ET MA BELLE-SŒUR,

Mr ET Mme GREPPO.

En me permettant d'attacher votre nom à ce premier essai, c'est ajouter à votre amitié pour moi un honneur que je m'estime heureux de mériter. Agréez les respectueux hommages des sentiments que vous m'avez inspirés.

A MON ÉPOUSE.

Reçois, ô mon unique amie! cette faible marque de mon dévouement sans bornes et de mon amour inaltérable.

COLASS.

AVANT-PROPOS.

S'il peut être vrai de dire que quelquefois le hasard a amené des découvertes extraordinaires, il doit être permis d'affirmer que le temps, l'étude, l'esprit d'une observation éclairée par le flambeau de l'expérience, en ont seuls révélé la véritable importance, et constaté les succès et l'utilité. Cette vérité, qui se rapporte à toutes les sciences et à tous les arts, reçoit une application toute particulière aux sciences médicales : c'est là surtout que l'habitude de l'analyse, un examen réfléchi, une recherche attentive des causes, une juste appréciation des effets pour en reconnaître l'identité, deviennent indispensables, et constituent peut-être les devoirs principaux que doit s'imposer celui qui se dévoue à la noble

profession de secourir ses semblables, et de consoler l'humanité souffrante. Si la chaumière du malheureux fut pendant plusieurs siècles le théâtre des ravages que laisse après elle la petite vérole, c'est aussi dans son sein que l'on a trouvé les moyens de l'anéantir. Que de moyens innocents l'indigence n'emploie-t-elle pas pour la guérison de ses infirmités, et qui, parvenus à la connaissance des savants et dirigés par eux, deviendraient des remèdes puissants dans le plus grand nombre des maladies qui nous affligent ! C'est à la campagne que la nature prodigue ses faveurs; c'est dans son vaste champ de richesses que le naturaliste découvre chaque jour des trésors utiles à l'humanité. N'est-ce pas, en effet, dans le sein de l'ignorance, dans le modeste asile du pauvre, que l'immortel Jenner *a rencontré la vaccine dont les effets sur l'espèce humaine ont tant étonné l'univers, et qui fera oublier à l'homme des maux dont il était accablé depuis si long-temps ?*

DE

LA VACCINE.

La vaccine a reçu ce nom parce qu'elle provient originairement des vaches, et que l'on en a puisé le germe dans ces animaux pour le transporter à l'homme. Cette affection était connue depuis plus d'un siècle, dans quelques provinces de l'Angleterre, sous le nom de *cowpox*, lorsque le docteur Jenner, chargé d'inoculer la variole dans le comté de Glocester, en 1775, fut surpris de rencontrer un certain nombre d'individus chez lesquels l'insertion du virus ne produisait aucun effet, bien qu'ils n'eussent pas eu précédemment la variole. Frappé de ce phénomène, il fit des recherches sur le *cowpox*, pratiqua des expériences, et vit que ceux qui avaient accidentellement gagné le *cowpox* en trayant les vaches, n'étaient plus susceptibles de contracter la petite vérole; qu'il en était de même

de ceux auxquels il avait inoculé la matière contenue dans les pustules de cette maladie.

En 1768, Fewster, qui s'occupait à pratiquer et à répandre l'inoculation de la petite vérole, présenta à la Société médicale de Londres un mémoire dans lequel il établissait, d'après différentes expériences, que la petite vérole, inoculée à des personnes qui avaient eu le cowpox ne se développait pas; mais la Société trouva cette assertion si étrange, qu'au lieu de répéter les expériences, elle refusa d'accueillir le mémoire. Aussi ce premier aperçu tomba dans un oubli profond; et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que l'inoculateur finit par abandonner la solution de cet important problème.

L'idée première de la découverte de la vaccine a été, non sans quelque raison peut-être, revendiquée en faveur d'un Français. Cette idée, émise devant un médecin anglais, a été communiquée par lui au docteur Jenner, qui aurait ensuite appliqué toute son attention à ce sujet. Le comité central de vaccine, institué quelque temps après en France, instruit de cet objet par des bruits vagues, s'est empressé de remonter à leur source et de prendre toutes les informations qui pouvaient éclairer ses recherches, et le comte Chaptal a eu la complaisance de lui transmettre les détails suivants que nous transcrivons littéralement, tant ils nous paraissent précis et mettent la question hors de doute : M. Rabaut, ministre protestant à Montpellier, avant la révolution, avait été frappé de ce que, dans le Midi, on confondait, sous le nom de *picote*, la petite vérole de l'homme et le clavean des moutons. Il en parlait un jour à un agriculteur des environs de Montpellier, qui, pour donner à l'observation de M. Rabaut un degré d'intérêt de plus, lui dit avoir observé cette picote sur le trayon des vaches, et il ajouta que ce cas était très-rare et la maladie très-bénigne. A cette époque, il y avait dans la ville un riche négociant de Bristol, nommé M. Irland, qui, depuis plusieurs années, venait y passer les hivers avec un médecin anglais, le docteur Pew. M. Rabaut, qui s'était lié intimement avec eux, leur observa, un jour que la conversation roulait sur l'inoculation, qu'il serait probablement avantageux d'inoculer à l'homme

la picote des vaches; que plusieurs personnes, chargées du soin de ces animaux, l'avaient contractée, et qu'elle était constamment sans danger. On disserta longuement sur cet objet, et le docteur Pew ajouta qu'aussitôt qu'il serait de retour en Angleterre, il proposerait ce nouveau genre d'inoculation à son ami le docteur Jenner. Plusieurs années après, en 1799, M. Rabaut entendant parler de la découverte de la vaccine, crut voir réaliser la proposition qu'il avait faite, et écrivit à M. Irland pour lui rappeler leur conversation sur ce sujet. M. Irland répondit par deux lettres dont M. Chaptal a lu l'original, qu'il se rappelait fort bien tout ce qui avait été dit à Montpellier, la promesse qu'avait faite le docteur Pew au docteur Jenner; mais qu'il ne pouvait assurer s'il s'était acquitté de sa commission.

Nous pensons qu'après avoir lu l'exposition de pareils faits, on peut en conclure avec justice que, sans rien ôter au mérite du docteur Jenner, qui a étendu, approfondi, expérimenté tout ce qui est relatif à la vaccine, notre patrie peut réclamer sa part dans cette heureuse invention, qu'elle doit en revendiquer l'idée mère, et que les Anglais se sont appropriés tout le mérite d'une découverte dont la première pensée leur a été donnée par un Français, et dont l'étude et la juste appréciation ont été même, de leur aveu, plus rigoureusement suivies parmi nous que parmi eux. Si, comme nous aimons à en convenir, Jenner a le premier observé, inoculé la vaccine; si, le premier, il en a fait connaître les avantages, il nous paraît incontestable que l'idée première en est due à M. Rabaut. Sans rechercher le degré de mérite de l'inventeur et de celui qui le premier l'a mise en pratique, rendons à l'un et à l'autre le tribut d'estime et de reconnaissance qui leur est dû, et profitons des avantages de cette découverte si importante pour le bien de l'humanité. La vaccine est une maladie légère que l'on produit artificiellement, par l'introduction du virus vaccin, pour préserver d'une maladie plus grave et trop souvent mortelle, connue sous le nom de petite vérole. Nous distinguerons, dans la marche de la vaccine, quatre périodes.

Première période ou incubation. Le premier jour, la partie piquée ne présente aucun changement. Il se montre cependant presque cons-

tamment, autour du lieu piqué, un cercle rose, superficiel, du diamètre de six à douze lignes, qui disparaît promptement et laisse une tuméfaction légère qui persiste un peu plus de temps et finit par disparaître le troisième jour.

Deuxième période. Le quatrième jour, on sent distinctement une petite dureté dans les points où les piqûres ont été faites, et sur lesquelles une petite élevure d'un rouge clair ne tarde pas à se montrer. Le cinquième jour, cette élévation prend une apparence circulaire, présente une petite dépression dans son centre, et cause quelque démangeaison. Le sixième jour, le bourrelet circulaire s'élargit, devient argenté, et la dépression augmente au centre à cause de l'adhérence de la cicatrice; un cercle rouge d'une demi-ligne de diamètre circonscrit le bouton.

Troisième période. Le septième jour, la totalité du bouton augmente, le bourrelet circulaire s'aplatit, il contient un fluide clair et inodore. Le huitième jour, la matière, sécrétée en plus grande abondance, soulève ses bords qui se gonflent et prennent une teinte grisâtre. La dépression centrale prend une couleur plus foncée : le cercle rouge, jusqu'alors étroit, s'étend comme par irradiation dans le tissu spongieux qui l'environne; il devient vif et luisant. Le neuvième jour, tous ces phénomènes acquièrent un plus haut degré d'intensité : le bouton offre l'aspect d'une tumeur phlegmoneuse dure, saillante au-dessus du niveau de la peau, et du volume d'une grosse noisette; l'efflorescence, d'un rouge très-animé, prend une teinte rose uniforme, à laquelle on a donné le nom d'auréole. Le dixième jour, le gonflement cesse, la tumeur s'élargit, se ramollit, devient plus étendue.

Quatrième période. Le douzième jour, la dessication commence au centre du bouton. Le liquide contenu dans le bourrelet circulaire, jusqu'alors limpide, se trouble et prend une teinte jaunâtre. Le treizième jour, le bourrelet se rétrécit du centre à la circonférence. Si on l'ouvre, il se vide en entier, et fournit une matière trouble, jaunâtre, puriforme, de sorte que l'inflammation paraît avoir détruit les membranes qui formaient les cellules, et converti le bouton en une seule vésicule. Il est environné d'un cercle légèrement pourpré.

Le quatorzième jour, la croûte durcit et prend une couleur fauve; le cercle qui l'environne diminue de largeur, et suit l'ordre de décroissement de la tumeur vaccinale. Du quatorzième au vingtième jour, la croûte, solide, lisse, acquiert une couleur plus foncée; elle offre toujours une dépression dans son centre, et tombe spontanément du vingtième au trentième jour. On voit, à l'endroit qu'elle couvrait, une cicatrice ronde, luisante, indestructible par le temps, et qui est une preuve irréfragable que l'individu a été vacciné. Voilà les phénomènes extérieurs et locaux que l'on observe dans la vraie vaccine. Il en est d'un autre genre dont l'existence n'est pas moins utile pour constater le succès de l'opération dont nous parlons.

Du sixième au huitième jour, il survient un accès de fièvre presque toujours avec état saburral de la langue : les caractères de cette fièvre sont un malaise, un sentiment de fatigue; de l'abattement, de l'inquiétude, des bâillements, des pandiculations; le pouls est fréquent et accéléré; il y a de la chaleur; la face pâlit et rougit alternativement; la tête est lourde, la région lombaire douloureuse; assez souvent le malade se plaint d'un mal de gorge; quelquefois les glandes de l'aisselle s'engorgent et deviennent douloureuses; les mouvements des bras sont par là rendus difficiles. Ces symptômes, plus marqués chez l'adulte, sont presque nuls chez l'enfant, qui le plus souvent n'a pas la conscience de son mal, tant il est léger. La fièvre vaccinale dure depuis deux jusqu'à cinq jours; mais il faut remarquer qu'elle ne cesse point dès l'instant où elle n'est plus appréciable par nos sens; ce n'est même que dès ce moment que ses effets deviennent apparents : alors la peau se couvre de sucurs, surtout pendant la nuit; les urines deviennent épaisses et sédimenteuses; leur quantité est en raison inverse de l'excrétion cutanée. Cet état, qui dure un mois et plus après la chute des croûtes vaccinales, est, je crois, l'indice d'une crise lente produite par une impression générale spécifique qui, agissant sur tous les organes, leur imprime un nouveau mode de vitalité, et ôte la susceptibilité de contracter la petite vérole.

Ce n'est donc point la peau seule qui est soumise à l'influence

salutaire du vaccin, ni dans elle seulement que se développe cette force inconnue qui ferme tout accès à la contagion variolique ; c'est donc bien évidemment sur nos organes que s'exerce cette impression préservatrice. Ce changement qui a lieu dans le corps à la suite de l'insertion du virus vaccin, ne peut s'opérer sans une réaction de tout le système. Pour être garanti de la variole, il faut avoir éprouvé la fièvre spécifique de la vaccine. La formation du bouton n'est pas toujours un phénomène essentiel ; car si l'absorption et la dissémination du virus vaccin dans toute l'économie n'avaient point lieu, la vaccination serait imparfaite.

Si, oubliant les principes sur lesquels repose le succès de cette pratique, des personnes ont été surprises du peu d'efficacité de leurs soins, c'est qu'elles n'ont pas su distinguer la vraie vaccine de la fausse, et qu'elles n'ont point vérifié les caractères qui la font reconnaître. Je suis conduit par mon sujet à les rappeler : pour éviter des répétitions, je m'abstiendrai de décrire de nouveau la vraie vaccine, après en avoir traçé plus haut les principaux caractères ; en énumérant ceux qui appartiennent à la fausse, j'aurai rempli mon but, car de la comparaison naîtra la différence. La fausse vaccine se manifeste, dès le deuxième jour de l'insertion, par une rougeur plus ou moins étendue. La pustule n'est point, comme dans la vraie vaccine, précédée par une tumeur en forme de nœud ; elle s'élève en pointe et souvent avec un sommet jaunâtre ou croûteux ; sa texture est fragile ; elle ne supporte pas impunément la plus légère pression ; elle est complètement isolée ; les parties sous-jacentes n'ont nullement pris part à son développement, et si quelquefois elle est entourée d'un disque, il est blafard et ne ressemble point au disque du vrai vaccin. Le pus sort aussitôt que l'on incise la tumeur ; l'épiderme concourt seul à sa formation ; la matière qu'elle renferme est du vrai pus, ce qui la fait distinguer de la matière contenue dans la pustule du vrai vaccin. La pustule perce ordinairement d'elle-même du troisième au cinquième jour de son apparition. On voit, à l'endroit de la piqûre, un furoncle sanieux, n'ayant point de forme circonscrite ; il se convertit en ulcère plus ou moins in-

commode, et tout a disparu au sixième jour. Les croûtes qui couvrent la plaie sont peu relevées, se trouvent même au niveau de la peau : elles sont raboteuses, inégales, et souvent humectées d'une matière ichoreuse. Un des meilleurs moyens de reconnaître la fausse vaccine, sera de se rappeler si, au moment de son insertion, on a par mégarde donné lieu à quelques-unes des causes qui la produisent ordinairement. Il est donc essentiel de les énumérer, puisqu'il est de la plus grande importance que ceux qui exercent cette pratique bienfaisante les connaissent, afin d'éviter des erreurs funestes, toujours nuisibles à sa propagation, en répandant des soupçons sur son efficacité préservatrice de la petite vérole.

CAUSES DE LA FAUSSE VACCINE.

La fausse vaccine reconnaît pour causes : 1° l'usage des lancettes ou de tout autre instrument oxidés par le vaccin ; 2° l'emploi du virus trop avancé et parvenu à un état purulent ; 3° la matière confiée aux verres sans avoir été suffisamment délayée ; 4° l'usage d'un instrument mal affilé ; 5° les incisions profondes ; 6° le produit de la fausse vaccine ; enfin, un vice particulier dans les humeurs. L'action de l'air sur le vaccin peut encore annuler son effet préservateur ; une pression trop forte sur le lieu de la piqûre, en troublant le travail local, peut rendre bâtarde une vaccine qui eût été bonne sans cet accident. Toutes les causes que je viens d'énumérer ne sont point absolues, et quelques-unes d'entre elles mises en jeu n'en ont pas moins produit de véritables boutons vaccins. La vaccine d'une pustule parvenue au dix-septième jour a produit de tels résultats ; on ne doit pas s'en étonner, puisqu'on a réussi même avec des croûtes vaccinales.

Pour ne pas trop étendre mon travail, je n'exposerai point la vaccination ; j'examinerai de suite les avantages de la vaccine et quelques-unes des objections que l'on a dirigées contre elle.

AVANTAGES DE LA VACCINE.

Le comité a reconnu, dans cette affection singulière, une éruption entièrement distincte de toutes celles qui sont connues, qui, particulière à l'une des espèces les plus nombreuses de nos animaux domestiques, peut cependant se transmettre à l'homme. Sa marche est bénigne, n'est accompagnée d'aucune autre apparition de pustules que celles qui surviennent à chacune des piqûres, ne se communique ni par l'air, ni par le contact, n'est sujette à aucune récidive, et se termine sans accident en peu de jours. Dans cette action si calme et si douce, le comité n'a pas moins reconnu un grand pouvoir, celui de modifier l'économie animale et d'anéantir en nous cette disposition si universelle, si constante qui nous rend susceptibles d'être atteints par la contagion de la petite vérole. Cette puissance secrète de la vaccine, éprouvée pendant une longue suite d'années sur des milliers d'individus de tout âge et de tout sexe, ne s'est démentie en aucune occasion.

SERVICES ÉMINENTS QU'ELLE A RENDUS ET QU'ELLE REND A LA SOCIÉTÉ.

En comparant la douceur, la bénignité de ce moyen de préservation à la grandeur du fléau auquel on l'oppose, aux ressources que l'art possédait pour en arrêter les ravages, on peut facilement concevoir l'étendue des services que son adoption a rendus et doit rendre à l'humanité. Chez toutes les nations où la petite vérole a été apportée, l'observation a appris qu'elle est devenue une des chances presque inévitable de la vie des hommes. A peine quelques individus jouissaient-ils du bonheur de ne pas en être atteints, et l'on peut dire avec vérité qu'il n'y avait d'exempts de ses coups que ceux qui ne vivaient pas assez long-temps pour l'attendre : en même temps les calculs les plus exacts prouvent qu'elle enlève, année commune, le

sixième ou le septième des sujets qui en sont attaqués ; que, dans les épidémies, elle en moissonnait souvent le tiers ; qu'elle était ainsi une des causes les plus répandues de la mortalité. Pour éloigner une pareille calamité, l'art n'avait à opposer que l'inoculation ordinaire, qui sans doute était déjà un grand bienfait, et dont l'adoption plus générale eût épargné bien des pertes ; mais les dangers qui accompagnaient encore cette méthode, le reproche trop réel qu'on pouvait lui faire de laisser regretter quelques victimes, les suites fâcheuses qu'elle avait pour ceux même dont elle conservait les jours, ces inconvénients trop calculés par les individus, par les pères qui désiraient y avoir recours, laissaient un champ trop libre aux ravages de la petite vérole. C'est donc à un ennemi qui enlevait chaque année une grande partie de la population des états, que la vaccine devait mettre un frein ; c'est un des gouffres qui engloutissait la portion la plus nombreuse du genre humain qu'elle devait fermer.

En étendant à une ville, à une contrée, à la France, à l'Europe, l'inoculation de la vaccine, en la rendant aussi populaire que son extrême bénignité l'appelle à le devenir, on ne peut douter qu'on ne parvienne à faire disparaître la petite vérole, comme les progrès de la civilisation ont fait cesser la lèpre, dont on n'a que très-peu d'exemples aujourd'hui. En établissant des vaccinations gratuites pour le peuple dans les villes et les campagnes, près des maires, des hospices, des comités et des sociétés de bienfaisance ; en appelant sur cet objet le zèle des pasteurs et celui des hommes de bien, qui, habitant les cités ou vivant dans leurs terres, mettent au rang de leurs plaisirs et de leurs devoirs de s'occuper de la santé et du bien-être des familles indigentes qui les environnent ; en répandant, pour faire connaître cette pratique, des instructions populaires ; en publiant des comptes annuels des succès obtenus, il n'est aucun point de la France où l'on ne puisse se flatter de faire pénétrer la vaccine et d'en faire adopter l'usage.

La bienveillante sollicitude du gouvernement seconde ces efforts généreux. Pénétré intimement de l'importance du nouveau procédé, il juge de sa sagesse d'en diriger particulièrement l'usage, d'en re-

commander la pratique dans les hospices, les colléges, les écoles militaires, les établissements destinés à l'entretien des armées et des flottes. Il prescrit aux professeurs publics et particuliers d'accouchement dans les départements, d'instruire dans la pratique de ce procédé les sages-femmes. Des encouragements sont accordés aux médecins qui en auront le plus répandu l'usage parmi le peuple. Après de semblables faveurs de la part du gouvernement, ne peut-on pas prévoir à quel degré de propagation peut parvenir ce grand moyen de conservation, et quel bien il en résultera pour la population de l'état ?

Malgré tant d'avantages réunis en faveur de la vaccine, malgré les rapports les plus authentiques présentés par les plus savants médecins de toutes les nations, on ne peut dissimuler l'existence entretenue et favorisée de certains préjugés aussi absurdes que perfides qui entravent la propagation de la vaccine, qui compte, il est vrai, aujourd'hui un bien petit nombre de détracteurs éclairés. Examinons leurs objections : 1° on a dit que la petite vérole était innée, que nous naissions avec le germe de cette maladie; que, par conséquent, si on empêche ce germe de se développer, il peut en résulter les plus graves inconvénients pour la santé. Nous répondrons que, pour que ce germe pût être inné, il devrait avoir existé de tout temps; or, la petite vérole n'existe que depuis douze cents ans : avant cette époque, personne ne la connaissait; en Suède, on l'ignorait encore vers le XVIme siècle, et les Suédois s'en portaient tout aussi bien. Les Juifs, les Grecs et les Romains n'en avaient pas la plus légère idée; il est cependant clair qu'au moyen de ce prétendu germe, elle aurait dû être connue de toutes les nations. Le contraire est prouvé : cette objection tombe donc par sa banalité, puisqu'on ne peut pas l'appliquer à toutes les autres affections. Il n'y a pas plus de maladies innées que d'idées innées. La petite vérole n'est donc point un germe, mais une maladie contagieuse; elle nous a été donnée et nous la donnons; elle se communique par l'air, l'attouchement et les habits. La cause n'existe pas plus en nous que celle de la phthisie; de la rougeole. Tous les âges, particulièrement la

jeunesse et l'enfance, sont susceptibles de la contracter ; c'est y être prédisposé que de ne l'avoir pas encore eue. Sa cause paraît être un effluve qui nous fut apporté par les Arabes, vers le VIme siècle. Elle reste quelquefois assoupie pendant quatre, six mois, un an ou plus : alors une vicissitude atmosphérique la fait déclarer ; ce qui porterait à croire qu'elle dépend de certaines constitutions de l'atmosphère. Le germe n'est donc point en nous, mais bien la prédisposition, dont l'effet n'a lieu que par la réunion d'une cause efficiente, telle que les miasmes répandus autour de nous. D'ailleurs il est des individus qui ont parcouru une très-longue carrière, et dans une santé assez vigoureuse, sans avoir jamais eu la petite vérole. Ils n'avaient donc pas le germe ; or, ce germe non développé aurait dû, d'après l'objection, causer de graves inconvénients, ce qui n'a pas eu lieu.

2° Il répugne, objecte-t-on encore, à la raison et au bon sens, de croire comment un seul bouton vaccinal, souvent développé sans fièvre appréciable, puisse préserver d'une maladie si fréquemment mortelle.

Pour répondre à cette objection, il suffit de prouver que le travail le plus simple en apparence peut introduire dans l'économie le changement le plus grand. Il serait absurde, d'ailleurs, de croire que la peau seule est soumise à l'influence salutaire du vaccin, et que c'est en elle seule que se développe cette force inconnue qui ferme tout accès à la contagion variolique. C'est bien évidemment sur tous nos organes que s'exerce cette impression préservatrice. Dans la piqûre de la vipère, les choses se passent à peu près ainsi, quoique les résultats soient bien différents. Il en est de même de l'absorption de toute espèce de virus.

Il y a donc dans le corps humain une réaction générale à la suite de l'insertion du virus vaccin. Cette réaction n'est pas toujours perçue par nous, mais elle n'existe pas moins ; car, pour être préservé de la petite vérole, il faut éprouver la fièvre spécifique. L'expérience vient d'ailleurs à l'appui de mes raisonnements. Tous les jours on voit l'efficacité préservatrice de la petite vérole par un seul bouton

de vaccin. Sans avoir recours aux autorités étrangères, la France, qui sait toujours se suffire à elle-même, en offre des preuves irrécusables par les essais efficaces qu'en ont faits tous les comités des départements. Le plus petit mouvement fébrile qui accompagne la formation d'un seul bouton de vaccin assure donc sa vertu prophylactique.

3° On insiste et on dit que la petite vérole étant une maladie dépuratoire, on doit courir des dangers si on empêche l'économie animale de se débarrasser des humeurs qu'elle eût entraînées; que, par la suite, il peut résulter de ce séjour des maladies graves; que, par conséquent, la vaccine, en empêchant cette dépuration, est plutôt un mal qu'un bien.

Cette conséquence serait parfaitement juste si on admet le principe; mais ce principe est rejeté par l'observation devant laquelle toutes les suppositions, toutes les conjectures doivent se taire. D'après l'énoncé de nos adversaires, il s'ensuivrait que la variole la plus abondante serait la plus heureuse puisqu'elle dépurerait davantage; tandis qu'au contraire, le danger de cette maladie n'est qu'en raison de la quantité des boutons, et que les infirmités qui en sont la suite n'ont lieu que lorsque l'éruption est très-abondante.

Les partisans de l'humorisme, ne voyant dans l'humeur des boutons de petite vérole que la cause de leur quantité et non leur effet, prennent le change en considérant pour cause ce qui n'est que l'effet. Dangereuse erreur, puisqu'elle sert d'aliment aux détracteurs d'un bienfait qui fut le plus grand que le médecin ait rendu à l'humanité !

L'humeur de la petite vérole ne préexiste donc pas en nous; elle n'est que l'effet du travail inflammatoire. Qu'on applique des vésicatoires à l'homme le mieux portant; qu'on ait ensuite la précaution de le panser avec des onguents stimulants, la suppuration sera abondante. Dira-t-on que ces matières étaient formées dans son corps? Pourquoi donc jouissait-il d'une si bonne santé?

4° On a contesté l'innocuité de la vaccine en avançant que son inoculation avait des suites dangereuses.

Si l'on examine les faits cités à l'appui de cette objection, on les voit d'abord en si petite quantité, comparés aux milliers d'expériences répétées sur la vaccine, que l'on a lieu d'être étonné du petit nombre d'accidents dont on veut parler.

L'expérience et le raisonnement s'accordent pour confirmer cette assertion, que la vaccine, loin d'être une cause prédisposante pour aucune maladie, contribue au contraire quelquefois à la guérison des affections héréditaires et acquises, et à la destruction de quelques dispositions à certaines maladies.

Le comité central a observé cette influence. Ses observations, jointes à celles qu'une correspondance étendue lui avait fait connaître, assure que la médecine peut, dans certaines circonstances, ne point astreindre la vaccine à sa simple vertu antivariolique, comme le ferait tout autre *stimulus*. Celui produit par la vaccine, en déterminant chez quelques sujets un mouvement fébrile très-marqué, a procuré à la plupart d'entre eux une amélioration sensible. Il ne répugne donc pas à la raison de croire que cette stimulation, en disséminant d'une manière plus égale et plus universelle la vitalité dans toutes les parties de l'économie, peut établir dans les propriétés vitales cet équilibre qui produit la santé. C'est ainsi qu'agissent les vésicatoires dans certaines fièvres. Tout est donc conforme dans ces résultats aux lois immuables de l'observation. En disant que la vaccine a guéri des scrofules, des dartres, et a détruit le vice rachitique, il n'y a rien qui doive surprendre ceux qui connaissent les lois de la physiologie pathologique, déjà connues de la plus haute antiquité, consignées dans les écrits du père de la médecine, et dont cet aphorisme *febris superveniens solvit morbum* trouve une si heureuse application.

Il me paraît suffisamment prouvé que les accidents qui peuvent accompagner la vaccination ou lui succéder plus ou moins rapidement, ne dépendent jamais de la mauvaise disposition du sujet sur lequel on prend le virus, mais de celle de l'individu que l'on inocule.

5° On refuse à la vaccine la durée de son efficacité préservatrice. Le temps et l'expérience ont prouvé le peu de valeur de cette ob-

jection. L'observation de tout ce qui s'est passé dans les épidémies varioliques qui n'ont pu atteindre des individus vaccinés depuis deux, trois ans et plus, parle victorieusement en faveur de sa durée. Depuis deux ans que je fais le service de chirurgien interne à l'Hôtel-Dieu de Lyon, je me suis toujours attaché à adresser des questions à mes malades sur ce sujet. Tous ceux qui avaient été vaccinés s'étaient toujours généralement bien portés, et parmi le grand nombre de malades que j'ai vus, je n'ai eu à signaler que trois insuccès de la vaccine : deux varioloïdes survenues chez deux jeunes filles, l'une âgée de dix-huit ans, l'autre de vingt-un ans. Toutes deux avaient été vaccinées. Elles n'éprouvèrent pas le plus léger danger ; elles sortirent de l'hôpital sans emporter la moindre trace de l'affection dont nous venons de parler. Le troisième cas dont j'ai à parler n'offre pas autant de simplicité : il appartient à un jeune homme nommé François Pressevaux, âgé de 26 ans, de Bellay (Ain). Il entra à l'Hôtel-Dieu de Lyon, salle St-Louis, le 5 Août 1835. Il venait pour s'y faire traiter des suites d'une petite vérole confluente. Il avait été vacciné à l'âge de six ans, autant qu'il pouvait s'en rappeler. Il nous dit qu'il était survenu plusieurs boutons ; mais il ne put me rendre compte de leur forme, de leur durée et de leur terminaison. Aucune trace de vaccination ne paraissait sur ses bras. Il nous raconta une véritable épidémie variolique qui était survenue dans son village au mois d'Avril 1835. Quatorze personnes furent atteintes avec lui ; deux moururent, un nommé Michaud, âgé de trente-six ans, et une jeune femme âgée de vingt-cinq. Ils n'avaient pas été vaccinés. Quant à notre malade, il nous apparut avec le visage criblé de cicatrices de petite vérole, plus les deux yeux dans un état horrible de désorganisation. Les cornées avaient probablement été le siége de boutons varioliques ; elles étaient ulcérées sur plusieurs points et donnaient issue à l'iris. Les portions de cornée qui étaient intactes étaient recouvertes d'un albugo d'un blanc cendré, à travers lequel le malade entrevoyait la lumière.

Nos adversaires profiteraient peut-être du dernier de nos exemples pour raisonner contre nous ; mais sans craindre de nous tromper.

nous assurerons que la personne chargée de pratiquer la vaccination sur cet individu a commis une des fautes que nous avons signalées ci-dessus, qu'il a produit une fausse vaccine, et par conséquent manqué, par sa négligence, le but qu'il se proposait. Quant aux deux varicèles, je crois qu'on ne pourrait en tirer que de bien faibles raisons contre l'efficacité préservatrice de la vaccine : car je veux que la vaccine soit suivie quelquefois du développement de la varicèle, on ne devrait pas moins recourir à son emploi, parec que cette affection est si légère, qu'elle peut être considérée comme un simple malaise qui ne laisse pas la moindre trace de son existence.

On a encore objecté à la vaccine l'inconvénient d'introduire dans le corps humain le germe de maladies inconnues, en s'y insinuant avec d'autres virus. L'expérience repousse encore cette assertion. Une foule d'exemples ont prouvé que le virus vaccin ne s'allie avec aucun autre. Il résulte d'un grand nombre d'essais tentés sur des teigneux, galeux, dartreux, scrofuleux, que l'on a toujours pu prendre intact et sans mélange le fluide d'un bouton de vaccine, lequel n'a jamais produit, sur les sujets auxquels on l'inoculait, que la vaccine seule et sans complication. Ces essais ont été répétés avec le fluide de pustules vaccinales développées à dessein sur des parties dartreuses, sur des endroits de la peau couverte de boutons de la gale. L'analogie conduit à admettre l'inaltérabilité de ce vaccin. Il est toujours *sui generis*, et se renouvelle indépendamment des circonstances maladives de l'individu sur lequel il est inoculé. M. le docteur Husson, à qui la science doit tant de lumières sur cette partie, a développé le virus vaccin sur des sujets dartreux, vénériens, galeux, l'a repris sur ceux-là pour l'inoculer à des sujets parfaitement sains, et n'a pas reconnu qu'il ait produit sur eux le plus léger symptôme d'affection dartreuse, syphilitique et psorique. Voilà des faits, et des faits, en médecine, prouvent bien autrement que la théorie la plus brillante : *facta potentiora verbis.*

Nous croyons utile de terminer cet essai par quelques réflexions sur l'influence que peut avoir sur la statistique l'adoption générale de la vaccine. L'histoire de la médecine nous apprend qu'il y a eu

des épidémies varioliques si meurtrières, que des familles entières ont été enlevées, des villages dépeuplés, des travaux de manufactures arrêtés, des villes ruinées, des provinces dans la désolation. Après des calculs exacts sur l'étendue de ses ravages, le grand et terrible résultat annoncé par Lacondamine a été que la petite vérole nous décimait.

Or, s'il est vrai que la dixième partie du genre humain peut périr de la petite vérole ; s'il est également vrai, comme l'a démontré l'histoire de certaines épidémies, qu'il périt tantôt un cinquième, tantôt un septième de ceux qui en sont attaqués, on sentira qu'un procédé qui prévient des ravages aussi désastreux est digne en même temps de la sollicitude du gouvernement, de la reconnaissance des peuples, et du zèle éclairé des médecins.

FIN.

FACULTÉ DE MÉDECINE
DE MONTPELLIER.

PROFESSEURS.

MM. DUBRUEIL, Doyen. Anatomie.
BROUSSONNET. Clinique médicale.
LORDAT, *Suppléant*. Physiologie.
DELILE. Botanique.
LALLEMAND, *Examinateur*. Clinique chirurgicale.
CAIZERGUES, *Examinateur*. Clinique médicale.
DUPORTAL, *Examinateur*. Chimie.
DUGÈS. Path. chir., opérations et appareils.
DELMAS. Accouchements.
GOLFIN. Thérapeutique et matière médicale.
RIBES. Hygiène.
RECH, *Président*. Pathologie médicale.
SERRE. Clinique chirurgicale.
BÉRARD. Chimie médicale-générale et Toxicol.
RENÉ. Médecine légale.
N..... Pathologie et Thérapeutique générales.

PROFESSEUR HONORAIRE.

M. Aug.-Pyr. De CANDOLLE.

AGRÉGÉS EN EXERCICE.

MM. VIGUIER.
KUHNHOLTZ.
BERTIN.
BROUSSONNET fils.
TOUCHY.
DELMAS fils.
VAILHÉ.
BOURQUENOD.

MM. FAGES, *Examinat.*
BATIGNE, *Suppl.*
POURCHÉ.
BERTRAND.
POUZIN, *Examin.*
SAISSET.
ESTOR.

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

MATIÈRE DES EXAMENS.

1er Examen. *Physique, Chimie, Botanique, Histoire naturelle, Pharmacologie.*

2e Examen. *Anatomie, Physiologie.*

3e Examen. *Pathologie interne et externe.*

4e Examen. *Thérapeutique, Hygiène, Matière médicale, Médecine légale.*

5e Examen. *Accouchemens, Clinique interne et externe.* (Examen prat.)

6e et dernier Examen. *Présenter et soutenir une Thèse.*

SERMENT.

En présence des Maîtres de cette École, de mes chers condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Être Suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe; ma langue taira les secrets qui me seront confiés; et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs, ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime, si je suis fidèle à mes promesses! Que je sois couvert d'opprobres et méprisé de mes confrères, si j'y manque!